

Pôle Ressources Humaines

Arrêté mis en ligne le 9 mai 2023 sur le site internet de la Ville

ARRETE DU MAIRE DE LIBOURNE

DELEGATION DE SIGNATURE à Mme Sylvie Moine

Le Maire de Libourne,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-19, L2122-23 et R2122-10,

Vu l'élection de Monsieur Philippe BUISSON, Maire de Libourne, en date du 25 mai 2020,

Vu la délibération portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du conseil municipal du 25 mai 2020,

Vu l'arrêté n°RH-2022-2252 daté du 12/09/2022, portant nomination de Madame Sylvie MOINE,

Considérant l'intérêt pour le Maire de Libourne de donner, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Sylvie MOINE, Direction urbanisme foncier, pour les missions qui lui sont confiées pour le compte de la ville.

ARRETE

Article 1 : Madame Sylvie MOINE reçoit délégation pour signer les actes ci-après, dans le cadre de ses attributions :

- En matière administrative :
 - Les accusés de réceptions des courriers ;
 - Les bordereaux ou courriers accompagnant l'envoi des pièces ou documents administratifs.

- En matière d'urbanisme :
 - Les courriers afférents aux modifications des délais d'instructions, aux consultations de divers services ou commissions et de demande de pièces manquantes des autorisations d'urbanisme ;
 - Les réponses aux demandes de renseignements d'urbanisme.

En cas d'absence de Madame Sylvie MOINE, délégation est donnée dans les mêmes conditions à Madame Nathalie MAURICE, Directrice urbanisme foncier.

Article 2 : Cette délégation de signature est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Maire de la ville de Libourne et subsiste tant qu'elle n'est pas rapportée.

Article 3 : La Direction générale des services et Monsieur le trésorier principal de la ville de Libourne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs.

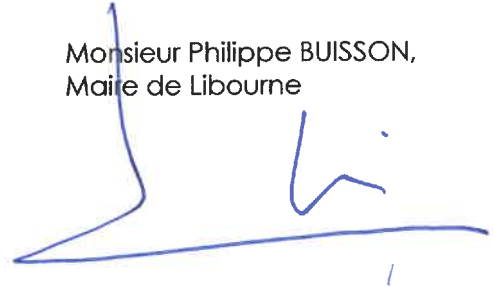
Fait à Libourne

Le **03 MAI 2023**

Publié le 09 mai 2023

Notifié le 09 mai 2023

Monsieur Philippe BUISSON,
Maire de Libourne



Ampliations transmises à :

- Monsieur le Maire,
- Messieurs et Mesdames les adjoints et conseillers municipaux,
- Madame Sylvie MOINE,
- Madame Nathalie MAURICE,
- Monsieur Vincent BEAUPERTUIS
- Messieurs et Mesdames les directeurs des services,
- Monsieur le responsable du service de gestion comptable de Coutras,
- Direction administrative et financière.

SPECIMENS DE SIGNATURE

Madame Sylvie MOINE, Direction urbanisme foncier,

Signature :



Paraphe :

